

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



CECI N'EST PAS UN CONCOURS.

Quatre organisations dénoncent le surréalisme dans lequel les ministres De Block et Marcourt ont à nouveau plongé les étudiants de médecine.

Ce vendredi, le Conseil d'Etat a de nouveau rendu un arrêt **établissant l'illégalité des quotas de numéros Inami** et ainsi que **l'illégalité du concours en sciences médicales et dentaires**.

Cette situation grotesque n'a que trop duré : l'Union des Etudiants de la Communauté française (UNECOF), la Fédération des Etudiants de l'ULg (FEDE), le Groupe Belge des Omnipraticiens (GBO) et le Comité Interuniversitaire des Etudiants de Médecine (CIUM) réclament des Ministres DE BLOCK et MARCOURT qu'ils entendent le désarroi des étudiants et qu'ils réagissent.

1. Ce que cela implique

L'arrêt du Conseil d'Etat **déclare inexistant le concours mis en place par le Ministre MARCOURT**.

Aujourd'hui, étant donné que les quotas ne sont pas revus, le Conseil d'Etat a affirmé « *qu'aucune limitation d'accès à la 2ème année d'études n'existe actuellement si ce n'est la réussite des 45 crédits requis* ». Les étudiants attendent donc que le Ministre applique la jurisprudence du Conseil d'Etat.

« *Il faut que la situation soit claire pour les 523 étudiants qui n'ont pas intenté de recours dont les 255 étudiants ayant déjà acquis les 45 crédits nécessaires. De plus, une deuxième session est sur le point de démarrer : il est capital pour ces étudiants que leur situation soit limpide afin de les soulager de cette tension, enfin.* » déclare **Lorentz KREMER**, Président de la Fédé. Désormais, avec le concours qui saute, plus aucun étudiant en Fédération Wallonie-Bruxelles n'est assuré d'avoir un numéro Inami.

2. Les origines de la situation

Lors de la crise en 2014, les deux Ministres sont arrivés à un accord : le Ministre MARCOURT acceptait de mettre en place une sélection à la condition que la Ministre DE BLOCK revoit les quotas.

En pourtant, Maggie DE BLOCK refusant de revoir les quotas depuis des mois et n'ayant donc pas tenu sa promesse, c'est aujourd'hui le caractère proportionnel et légitime du concours mis en place par le Ministre MARCOURT qui est remis en cause par le Conseil d'Etat. C'est donc tout le système de sélection en sciences médicales et dentaires qui impose !

Le Conseil d'Etat valide une nouvelle fois notre revendication historique : la révision des quotas actuels de numéros Inami en médecine et dentisterie est plus que nécessaire. « *La pénurie de médecins est un fait* » rappelle **Quentin LAMELYN**, Président CIUM. Certaines spécialités sont en sous-effectif grave, on peine à compenser les départs à la retraite, les médecins généralistes assurant la médecine de première

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



CECI N'EST PAS UN CONCOURS.

Quatre organisations dénoncent le surréalisme dans lequel les ministres De Block et Marcourt ont à nouveau plongé les étudiants de médecine.

ligne manquent. Cette pénurie, elle se ressent d'autant plus dans les communes rurales et isolées : d'ici 2025 une partie d'entre elles n'auront plus aucun médecin.

Et pourtant, aujourd'hui, Maggie DE BLOCK refuse de publier le cadastre dynamique et de définir des quotas actualisés de médecins nécessaires en Belgique. Maintenir une offre médicale correcte est nécessaire pour que nos soins de santé restent d'un niveau digne d'un pays occidental tel que la Belgique. « *Des soins décents et de qualité, cela passe par un système de soins de santé qui fait la part belle à la prévention, à l'attention portée au patient et à son diagnostic : l'on ne doit pas hypothéquer cela* » déclare Marie HECHTERMANS, Représentante du GBO.

Aujourd'hui, Maggie DE BLOCK refuse d'agir, refuse de voir la profonde détresse dans laquelle se trouvent les étudiants parce qu'elle n'a pas tenu ses engagements. Les arrêts successifs du Conseil d'état sont on ne peut plus clairs : les quotas doivent être revus. Opaline MEUNIER, Présidente de l'Unécof est scandalisée : « *l'inaction de la Ministre est une insulte pour les étudiants en médecine soumis à un parcours du combattant qui prend, cet été, une dimension catastrophique* ».

Les étudiants de 1er bloc ont subi une **pression considérable cette année académique** accentuée par la **féroce compétition** qui existait entre les étudiants. Les étudiants des autres années en médecine et dentisterie ne sont pas plus épargnés : la Ministre DE BLOCK n'a toujours pas concrétisé (via un arrêté pourtant promis) ses engagements afin que les étudiants obtiennent leur numéro INAMI à la fin de leurs études.

3. Conclusion

L'Union des Etudiants de la Communauté française (UNECOF), la Fédération des Etudiants de l'ULg (FEDE), le Groupe Belge des Omnipraticiens (GBO) et le Comité Interuniversitaire des Etudiants de Médecine (CIUM) réclament que la Ministre DE BLOCK agisse enfin et adapte les quotas de numéros Inami disponibles et ce avant le début de la prochaine année académique. Ils réclament également que le Ministre MARCOURT réagisse à cet arrêt du Conseil d'Etat et permette que cet arrêt soit applicable à tous les étudiants dès la rentrée académique.

Les soins de santé constituent un enjeu considérable pour la population : ils méritent mieux qu'un pathétique **match de ping-pong politicien**. Dans ce dossier, la seule considération de nos Ministres devrait être la poursuite du bien commun. Il semblerait de toute évidence, qu'aujourd'hui, ce ne soit pas cela qui anime la Ministre DE BLOCK et le Ministre MARCOURT.